L'Etat, la société

Citations introductives à travailler pour aborder la réflexion sur la Société

« L'homme est un loup pour l'homme. »
Hobbes (reprenant Plaute)

L'homme est par nature violent.

Cette citat° vise – à souligner l **méchanceté humaine** qu'à éclairer **le rôle d l'Etat**. En effet, **Hobbes**, dns le ***Léviathan***, imagine ce que serait l situat° ds **hommes** en l'absence d **tut Etat**. À **l'état d nature** (ct état théorique q précède **l'institution** dl **souveraineté politique**) les ♂ se conduisent cme ds **animaux** + obéissent à cette **loi naturelle fondamentale** q consiste à se battre pur s propre survie. Nous sommes crtes **libres** et **égaux** devant l **loi dl nature**, mis cela implique des relat° marquées prl lutte, l conflit. **L'état d nature est 1 état de guerre permanent**, 1 **« état de guerre de tous contre tous »** (q le **conflit** soit **réel** U potentiel, ls ♂ constituent 1 perpétuelle menace ls 1 pour ls autres…)
Nus devons dc parvenir à 1 état d sécurité compatible avc la paix (2de **loi naturelle** q vient compléter la **1ère**). Ls ♂ s'entendent pur renoncer à leur **droit naturel** + le transfèrent à un tiers (un **souverain**) q permettra d'arbitrer les **conflits.**
L'analyse dl **nature humaine** justifie l passage d **l'état d'♂ libre** à l'état d citoyen, soumis à 1 **Etat fort**. Ce dernier permet d préserver 1 **sécurité** toujours menacée dns **l'état de nature**.
Mais : Peut-on abandonner tous ces **droits** au nom de la **sécurité** ?

« L'homme est né libre et partout il est dans les fers. »

C'est la célèbre formule qui ouvre le ***Contrat social***. L'homme est sans cesse contraint parce qu'**aucun régime ne garantit actuellement la liberté**. Rousseau commence par exposer, dans les premiers chapitres du *Contrat social*, ce qui rend les différents régimes illégitimes. Il opère une **critique** de la monarchie, de tout régime qui repose sur la force et **de tout régime qui, au nom de la sécurité, nie toute liberté**. (**Hobbes** est clairement visé. En effet, l'État qu'il propose garantit bien la sécurité en maintenant les hommes dans la crainte, mais il oublie ce qui fait d'un homme un homme : sa liberté.)
« On vit tranquille aussi dans les cachots, est-ce assez pour s'y trouver bien ? »
(Contrat Social, I, 4)

Il faut intégrer dans la communauté politique les libertés individuelles tout en préservant **l'égalité**. De même, on doit protéger les biens et les personnes, sans que cela ne se fasse au détriment de la liberté. (En d'autres termes, il faut une égalité de droits, donc à chacun les mêmes lois, et une force pour faire respecter ces lois.) En quel sens peut-on encore parler de liberté là où la loi semble limiter les actes de chacun et là où la force contraint à obéir ? **La loi ne s'oppose pas à la liberté à partir du moment où on obéit à une loi qu'on s'est donnée soi-même.**
« L'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté. »
(Contrat Social, I, 8)

Extrait :

Ce passage de **l'état de nature** à **l'état civil** produit dans l'homme un changement très remarquable, en substituant dans sa conduite la **justice** à **l'instinct**, et donnant à ses actions la **moralité** qui leur manquait auparavant. C'est alors seulement que la voix du devoir, succédant à l'impulsion physique et le droit à l'appétit, **l'homme**, qui jusque-là n'avait regardé que lui-même, se voit forcé d'agir sur d'autres **principes**, et de consulter sa raison avant d'écouter ses penchants. Quoiqu'il se prive dans cet état de plusieurs avantages qu'il tient de la **nature**, il en regagne de si grands, ses facultés s'exercent et se développent, ses **idées** s'étendent, ses **sentiments** s'ennoblissent, son **âme** toute entière s'élève à tel point, que si les abus de cette nouvelle condition ne le dégradaient souvent au-dessous de celle dont il est sorti, il devrait bénir sans cesse l'instant heureux qui l'en arracha pour jamais, et qui, **d'un animal stupide et borné**, fit **un être intelligent et un homme**.

Réduisons toute cette balance à des termes faciles à comparer. **Ce que l'homme perd par le contrat social, c'est sa liberté naturelle** et un droit illimité à tout ce qui le tente et qu'il peut atteindre ; **ce qu'il gagne, c'est la liberté civile et la propriété de tout ce qu'il possède**. Pour ne pas se tromper dans ces compensations, **il faut bien distinguer la liberté naturelle qui n'a pour bornes que les forces de l'individu, de la liberté civile qui est limitée par la volonté générale,** et la possession qui n'est que l'effet de la force ou le droit du premier occupant, de la propriété qui ne peut être fondée que sur un titre positif.

On pourrait sur ce qui précède ajouter à l'acquis de l'état civil la liberté morale, qui seule rend l'homme vraiment maître de lui ; car l'impulsion du seul appétit est esclavage, et **l'obéissance → loi qu'on s'est prescrite est liberté.**

(***Contrat Social***, I, 8)